

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet d'aliénation et de vente d'un chemin rural derrière le cimetière

Commune déléguée de Gémages

1. Objet de l'enquête publique

La présente enquête publique porte sur le projet d'**aliénation et de vente d'un chemin rural situé derrière le cimetière de la commune déléguée de Gémages.**

Ce chemin, d'une longueur d'environ **180 mètres**, constitue principalement un chemin d'accès à un **taillis appartenant à un propriétaire riverain.**

Il dessert notamment les parcelles cadastrées **185 B 301, 185 B 132 et 185 B 133.**

2. Situation et caractéristiques du chemin

Le chemin concerné est situé à l'arrière du cimetière de Gémages et ne présente pas de fonction particulière pour la circulation générale.

Il permet principalement l'accès au taillis situé sur la parcelle **185 B 132.**

Les autres parcelles desservies, cadastrées **185 B 301 et 185 B 133**, bénéficient quant à elles d'un accès depuis la **voie communale**. Ainsi, leur desserte ne dépend pas du maintien du chemin rural concerné.

3. Absence d'usage public

Le chemin ne fait actuellement l'objet d'aucun usage public identifié.

Il ne constitue pas un itinéraire de circulation ou de liaison nécessaire pour les habitants de la commune. Son utilisation est essentiellement liée à l'accès à la propriété riveraine.

La desserte des parcelles **185 B 301 et 185 B 133** étant assurée depuis la voie communale, l'aliénation du chemin ne remettrait pas en cause leur accès.

4. Intérêt de l'aliénation

L'aliénation de ce chemin présenterait un intérêt à la fois pour la **commune** et pour le **propriétaire du taillis.**

Pour la commune, cette opération permettrait notamment :

- de supprimer les contraintes et charges liées à l'entretien d'un chemin ne présentant pas d'usage public ;
- de réduire les dépenses d'entretien du patrimoine communal ;
- de rationaliser la gestion du patrimoine foncier communal.

Pour le propriétaire du taillis, l'acquisition du chemin permettrait :

- d'étendre son patrimoine foncier ;
- de regrouper les emprises foncières attenantes à sa propriété ;

- d'assurer une meilleure cohérence de son patrimoine autour du taillis concerné.

5. Consistance du projet

Le projet porte sur l'**aliénation et la vente du chemin rural situé derrière le cimetière de Gémages**, d'une longueur d'environ **180 mètres**.

Le chemin dessert les parcelles cadastrées :

- **185 B 301 ;**
- **185 B 132 ;**
- **185 B 133.**

Le propriétaire de la parcelle **185 B 132** est directement concerné par l'accès au taillis.

Les propriétaires des parcelles **185 B 301 et 185 B 133** disposent, quant à eux, d'un accès à leurs propriétés depuis la **voie communale**.

La procédure d'aliénation est soumise à enquête publique afin de permettre au public de prendre connaissance du projet et de présenter ses éventuelles observations.

6. Conclusion

Compte tenu de l'**absence d'usage public** du chemin, de son utilisation principalement pour l'accès à un taillis et du fait que les autres parcelles desservies disposent d'un accès depuis la voie communale, le maintien de ce chemin dans le patrimoine communal ne présente plus d'intérêt particulier pour la circulation publique.

L'aliénation et la vente de ce chemin permettraient ainsi à la commune de **réduire les charges d'entretien et de rationaliser son patrimoine**, tout en permettant au propriétaire du taillis d'**étendre et de mieux structurer son patrimoine foncier**.

Il est donc proposé de soumettre à enquête publique le **projet d'aliénation et de vente du chemin rural situé derrière le cimetière de la commune déléguée de Gémages**, d'une longueur d'environ 180 mètres.

Département :
ORNE

Commune :
VAL-AU-PERCHE

Section : B
Feuille : 185 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/07/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

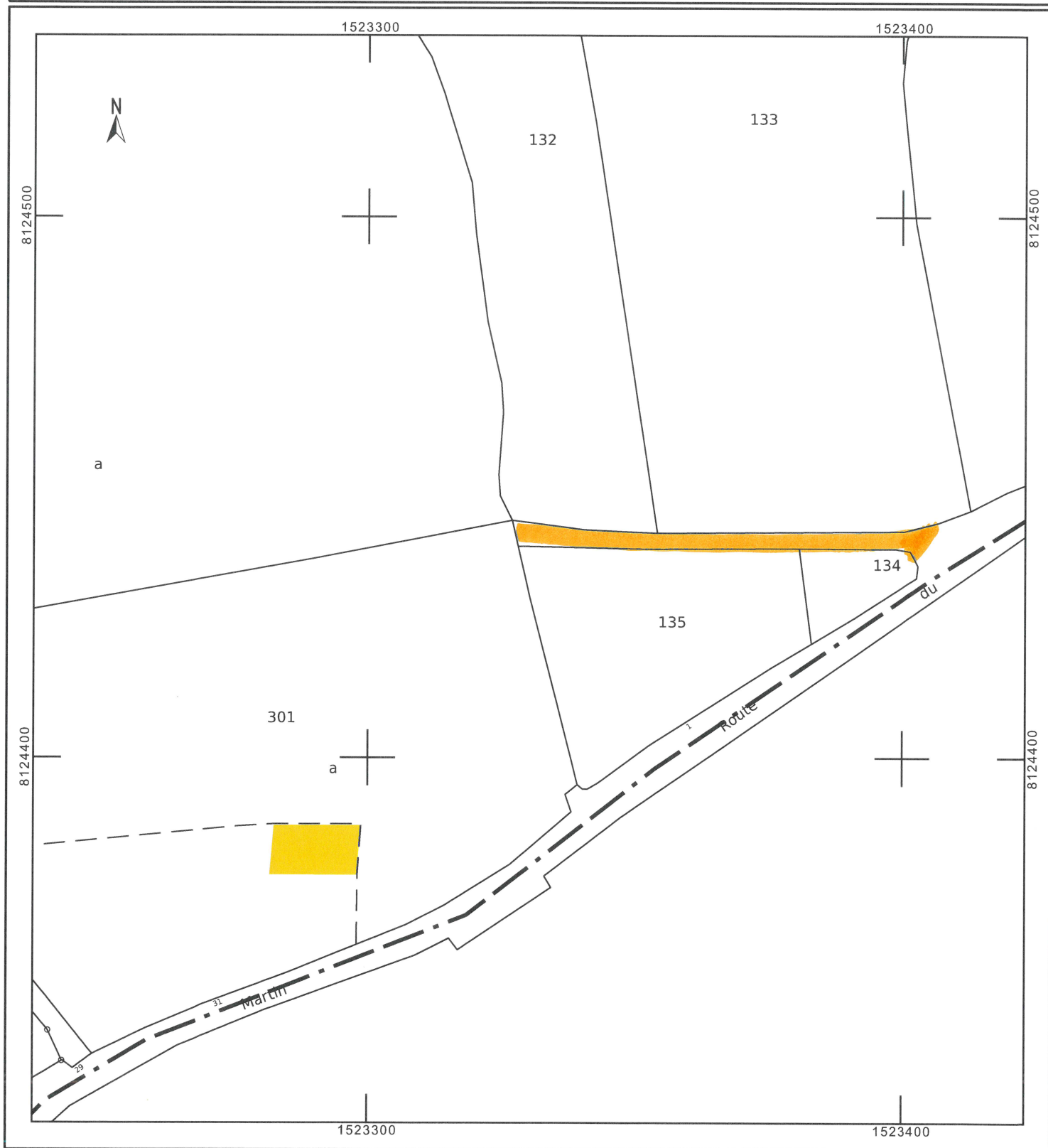
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
POLE TOPOGRAPHIQUE DE L'ORNE
6 bis rue Jean Joly 61200
61200 ARGENTAN
tél. 02.33.12.18.90 -fax
ptgc.orne@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Google Maps

